



La Lettre du "CŒUR DE BRENNE"

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES – N° 12 – AOÛT 2008

Le Mot du Président

A l'issue des élections municipales, notre Communauté de Communes a connu un profond renouvellement ; en effet la moitié des maires et délégués élus dans nos conseils viennent de prendre leurs fonctions au sein de notre collectivité. En les remerciant de leur confiance pour m'avoir reconduit à la présidence du Cœur de Brenne, je tiens à les féliciter et les encourager à mettre tout leur dynamisme et leur conviction dans notre intercommunalité qui représente un outil de travail opérationnel. Son efficacité dépendra de la volonté que chacun apportera à sa fonction et à sa participation au projet de territoire que nous avons défini depuis la création de notre communauté, qui, je le rappelle n'a que 7 ans.

Un grand remerciement à celles et ceux, qui, durant ce dernier mandat, ont donné beaucoup de temps pour bâtir une structure adaptée à notre territoire, à notre échelle, à nos préoccupations quotidiennes.

C'est avec la ferme résolution de faire vivre notre pays que, au-delà du maintien de nos atouts, nous nous engageons pour l'avenir en croyant à notre patrimoine et à nos potentialités. Nos objectifs futurs s'orienteront pour le maintien de la qualité des services à la population avec en particulier le développement de l'Internet haut débit mais aussi vers nos jeunes, en les aidant à concrétiser leurs projets d'activités.

A ce jour, les compétences exercées par notre Communauté de Communes vous accompagnent dans tous les domaines de votre vie pour ce qui concerne entre autres :

- la petite enfance, avec la construction du multiaccueil sur la commune de PAULNAY,
- les écoles avec un programme de travaux et d'équipements et notamment l'installation de tableaux interactifs dans les écoles de MIGNE, OBTERRÉ, AZAY,
- le centre de loisirs qui affiche complet cet été, et qui fonctionne pendant les congés de l'année scolaire à SAINT-MICHEL-EN-BRENNE,
- le recrutement d'un animateur pour accompagner les projets culturels de nos adolescents,
- le soutien à nos différentes écoles de sport avec, comme modèle, l'école de football du FC2M qui regroupe plus de 120 jeunes et dont l'équipe première accède au championnat de ligue régional... le travail de base porte ses fruits !
- la volonté de soutenir nos entreprises en les accompagnant dans leurs promotions et leurs communications... nous avons lancé la construction de trois ateliers locatifs sur la zone d'activités communautaire des Noraies à MEZIERES-EN-BRENNE et nous réaliserons la zone d'activités de l'Avis à MARTIZAY dès le prochain budget, afin de fixer de nouvelles entreprises,
- la distribution des repas en liaison froide chaque jour,
- la création d'un nouveau service, dès l'automne, avec le fonctionnement du « relais de services publics » à partir de l'espace public numérique de SAINT-MICHEL-EN-BRENNE, afin de permettre, à terme, dans chaque mairie, d'apporter

une réponse rapide à toutes les questions que peuvent se poser chacun d'entre vous sur les différents besoins de la vie quotidienne,

- le service de collecte des ordures ménagères et de la déchetterie donne satisfaction et connaît une fréquentation grandissante, cependant, il est absolument nécessaire de faire des progrès dans le tri.

Pour ce qui concerne la communication, je tiens à continuer de vous informer par le biais de cette lettre, qui vous permet de suivre les actions de vos élus. De plus, dans les prochains jours (au-delà de l'espace public numérique de ST-MICHEL) seront installés à AZAY, MARTIZAY et MEZIERES des accès publics à l'Internet pour toute personne intéressée.

Notre mission a pour but également de concrétiser des opérations de maintien de commerces tels qu'à ST-MICHEL et SAULNAY, mais aussi d'accompagner, en mutualisant les projets d'aménagements publics semblables à ceux en cours de programmation pour les communes d'AZAY, MARTIZAY, MIGNE, OBTERRÉ qui doivent se réaliser dans les mois à venir pour donner plus d'attraits à nos bourgs ruraux.

Notre effort doit également se concentrer sur les logements ; aussi la concrétisation de nos projets dans ce domaine, va permettre de réhabiliter 2 logements à AZAY, 2 à STE-GEMME et 2 à MEZIERES-EN-BRENNE...

Depuis plus de 30 ans, je travaille à la reconnaissance et à la mise en valeur de notre région de BRENNE, forte de son patrimoine naturel exceptionnel, de son patrimoine bâti, de ses lieux remarquables, de son histoire et de ses traditions... Notre pays offre une qualité de vie enviée qui en fait son principal atout. Avec notre Communauté de Communes qui développe un véritable projet de territoire à dimension humaine, nous avons aujourd'hui la chance de disposer d'un outil performant pour mutualiser et amplifier nos actions. La mise en place dernièrement de l'équipe d'entretien de la voirie illustre tout à fait ces possibilités.

Je crois fermement que la nouvelle équipe d'élus délégués, soutenus par l'engagement de nos services, administratifs et techniques va concrétiser nos ambitions. Mais je sais aussi que cela passe obligatoirement par l'effort de tout un chacun pour comprendre que le succès n'est accessible que par une parfaite application de l'esprit communautaire, qui représente aujourd'hui notre seul soutien, pour assurer notre projet de vie du Cœur de Brenne.

Bonnes vacances et bon été à tous,

Jean-Louis CAMUS,
Président de la Communauté
de Communes CŒUR DE BRENNE

Le fonctionnement et le processus de décision de la Communauté de Communes.

La Communauté de Communes « Coeur de Brenne » est dirigée par des conseillers élus par les conseils municipaux des 10 communes. Au nombre de 26 délégués titulaires, ils composent le conseil communautaire.

Martizay

LOUPIAS Jean-Michel, *Titulaire*
FLEURY Hervé, *Titulaire*
SAUVESTRE André, *Titulaire*
ALLELY Pierre, *Titulaire*
BERTHAULT Alain, *Suppléant*
GUILLOTEAU Emmanuelle, *Suppléant*

Migné

TELLIER Pierre, *Titulaire*
NOGRETTE Huguette, *Titulaire*
LOISEAU Patrick, *Suppléant*

Paulnay

LALANGE Jean-François, *Titulaire*
LALANGE Sébastien, *Titulaire*
PRESTEAU Stéphanie, *Suppléant*

St-Michel-en-Brenne

VALET Guy, *Titulaire*
DUBUC Henriette, *Titulaire*
LEBLANC Nathalie, *Suppléant*

Saulnay

BOISLAIGUE Christian, *Titulaire*
ROCAMORA Christophe, *Titulaire*
BONNET Christian, *Suppléant*

Villiers

BORGEAIS Christian, *Titulaire*
RENARD Michel, *Titulaire*
PENISSARD Sylvain, *Suppléant*

Azay-le-Ferron

PRAULT Martine, *Titulaire*
DOUADY Albert, *Titulaire*
RICHARD Roger, *Titulaire*
PROT Simone, *Titulaire*
DUBOIS Jean-Claude, *Suppléant*
DUBREUIL Catherine, *Suppléant*

Mézière-en-Brenne

CAMUS Jean-Louis, *Titulaire*
DAUBORD Michel, *Titulaire*
BOSCARINO Robert, *Titulaire*
CRESPIN Bernard, *Titulaire*
BIDAULT Liliane, *Suppléant*
PERRET Philippe, *Suppléant*

Obterre

PROUTEAU Jacques, *Titulaire*
PAULMIER Pascale, *Titulaire*
NOYER Gilbert, *Suppléant*

Sainte-Gemme

CHAMPENOIS Marinette, *Titulaire*
SOVERAIN Roselyne, *Titulaire*
POMMEREAU Roxane, *Suppléant*

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE



Il traite, par ses délibérations, le fonctionnement aux et les affaires de la Communauté de Communes et, pour chaque proposition, les amende.

C'est sa décision, prise à la majorité, qui est prise en compte et qui est donnée suite à donner au dossier. Chaque décision d'une délibération est prise sous préfecture.

Il est présidé par le Président de la Communauté de Communes.

Les délégués communautaires sont élus par les conseils municipaux et doivent en rendre compte au moins deux fois par an.

Le Président



Jean-Louis CAMUS, maire de Mézières-en-Brenne

Son rôle : Il travaille en amont, propose les grandes orientations, affine les projets et met à exécution les décisions du conseil communautaire qu'il préside. Il est l'ordonnateur des dépenses et il prescrit l'exécution des recettes. Il dirige les services et nomme les agents. Il délègue une partie de ses fonctions à ses vice-présidents.

Avant chaque 30 septembre, le Président adresse aux maires un rapport d'activités de l'année écoulée, qui est consultable dans chaque mairie.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE



Il définit les orientations et des décisions prévalant sur les compétences de la Communauté. Il étudie les propositions, les adopte ou les récuse.

Il est composé de la majorité des conseillers, qui conditionne la validité de chaque séance fait l'objet d'un compte rendu, qui est soumis au contrôle de la légalité de la Communauté.

Il est présidé par le Président de la CDC et se réunit une fois par mois.

Tous les maires participent donc pleinement aux décisions prises au conseil municipal dont ils sont membres au sein de la Communauté.

LE BUREAU

Il est composé des maires des 10 communes :

Jean-Louis CAMUS, maire de MEZIERES-EN-BRENNE, Président

Martine PRAULT, maire d'AZAY-LE-FERRON, 1^{ère} Vice-Présidente

Jean-Michel LOUPIAS, maire de MARTIZAY, 2^{ème} Vice-Président

Christian BORGEAIS, maire de VILLIERS, 3^{ème} Vice-Président

Christian BOISLAIGUE, maire de SAULNAY, 4^{ème} Vice-Président

Guy VALET, maire de ST-MICHEL-EN-BRENNE, 5^{ème} Vice-Président

Marinette CHAMPENOIS, maire de STE-GEMME

Jean-François LALANGE, maire de PAULNAY

Jacques PROUTEAU, maire d'OBTERRE

Pierre TELLIER, maire de MIGNE

Son rôle : il débat des orientations à mener et valide le travail des commissions. Il prépare les réunions du conseil communautaire. Il se réunit une fois par mois.

Les Commissions

Ce sont des groupes de travail, de réflexion et de proposition. Elles ont un avis consultatif.

Leur rôle : Elles ont pour mission d'examiner les projets, préparer ou contrôler un travail. Les propositions des commissions sont présentées ensuite au bureau qui les examine et les transmet, après approbation, à l'assemblée du conseil communautaire.

En avril 2008, afin d'assurer un bon fonctionnement de la collectivité, 7 commissions ont été mises en place :

- Finances
- Voirie – environnement – ordures ménagères
- Affaires scolaires
- Jeunesse, sport et culture
- Travaux – urbanisme
- Développement économique / tourisme
- Communication – NTIC – RSP – social

Le travail des Commissions



Appel d'offres :

Président : Roger RICHARD

Rôle : elle analyse les offres des entreprises et choisit les attributaires des appels d'offres lancés par la collectivité pour la réalisation de travaux, l'acquisition de fournitures ou la réalisation de prestations de services. Elle choisit les offres économiquement les plus avantageuses pour la communauté de communes.



Voirie - ordures ménagères et environnement :

Président : Christian BOISLAIGUE

Rôle : gestion des travaux de voirie à effectuer sur l'ensemble du territoire de la CDC : suivi des travaux d'investissement et de l'entretien annuel.

Gestion et suivi des déchets.



Affaires économiques tourisme :

Présidente : Martine PRAULT

Rôle : elle suit les dossiers des zones d'activités d'intérêt communautaire et les actions d'accompagnement des activités économiques.

Elle coordonne les actions touristiques du territoire.



Finances :

Président : Christian BORGEAIS

Rôle : préparation, suivi et exécution du budget principal et des budgets annexes de la communauté de communes.



Travaux - Urbanisme :

Président : Guy VALET

Rôle : elle gère les travaux de création ou d'amélioration de bâtiments intercommunaux et leur entretien. Ainsi que les travaux d'aménagement public.

Elle assure les suivis de chantier



Jeunesse sport et culture :

Président : Jean-Michel LOUPIAS

Rôle : Développement d'actions en direction de la jeunesse : suivi des accueils de loisirs, des garderies périscolaires.

Suivi du projet de création d'un multi-accueil pour la petite enfance. Suivi des dossiers sportifs, gestion de l'utilisation du gymnase intercommunal.



Communication, nouvelles technologies, relais de services publics et social :

Président : Jaques PROUTEAU
Co-Présidente : Marinette CHAMPENOIS

Rôle : Informer les habitants des actions de la CDC par le biais de la lettre d'information et du site Internet. Suivi des dossiers de création du relais de services publics et du haut débit. Suivi du service de portage de repas à domicile.



ET LES COMMUNES ?

La Communauté de Communes Cœur de Brenne ne remplace aucunement les communes. En effet, chaque commune reste une force de proposition et de réflexion œuvrant pour l'intérêt global du territoire. Aujourd'hui, il est évident que beaucoup de programmes, notamment en matière d'équipement, voirie, initiative économique, touristique, sociale et autres, dépassent largement le cadre restreint de la commune. Si la commune ne fait pas partie d'une communauté, elle n'a pas la possibilité d'organiser seule certains services.

En Communauté, on ne paie pas pour les autres mais on décide en commun de ce que l'on fait avec ce que paie l'ensemble des contribuables du territoire.

Accueil pour la petite enfance

La Communauté de Communes est confrontée sur son territoire aux soucis des familles dont les parents travaillent et qui doivent donc trouver des solutions pour faire garder leurs enfants en bas âge. Elle a donc engagé une politique globale en faveur du développement de l'accueil de la petite enfance et a dégagé pour cela 2 objectifs :

- offrir aux familles de son territoire en activité ou non des moyens de garde pour leurs jeunes enfants,
- anticiper le départ à la retraite des assistantes maternelles. Il semble en effet que les vocations se font rares ce qui est regrettable. Ce type d'activité peut être générateur d'emploi pour des femmes qui en milieu rural ont peu de possibilité d'accéder à une activité professionnelle.

Face à ces problèmes, la CDC a décidé de créer un multi accueil pour les enfants de 0 à 4 ans voire 6 ans. Il s'agit d'une structure de garde permettant un accueil permanent et temporaire de type crèche ou halte garderie.

Le projet mis en place comprendra un bâtiment pouvant accueillir jusqu'à 12 enfants et une salle attenante destinée à héberger l'antenne du relais assistantes maternelles du Parc Naturel Régional de la Brenne.

L'objectif sera donc de pouvoir répondre au besoin des parents en offrant des horaires d'ouverture s'étalant sur une plage horaire de 7 h30 à 18 h30.

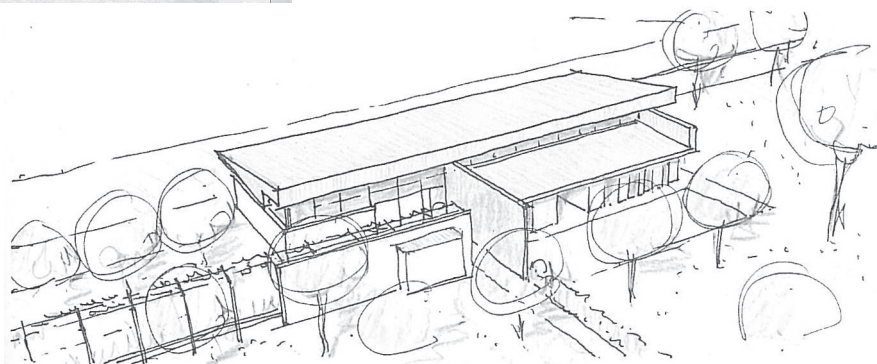
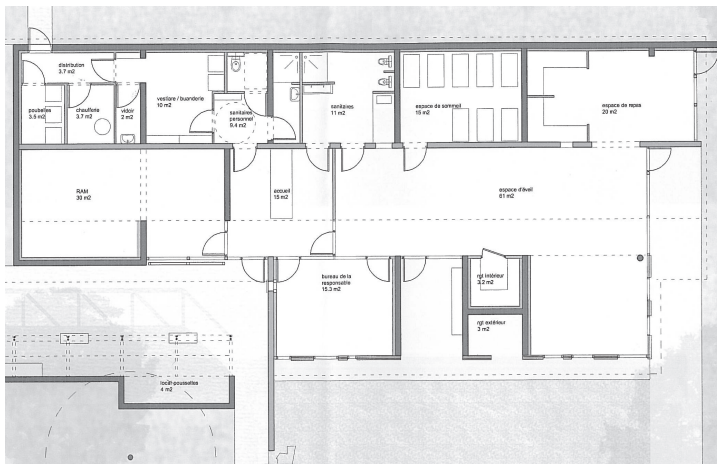
Pour maîtriser les coûts de fonctionnement, différentes formules sont à l'étude mais nous semblons nous orienter vers un accueil mixte avec une assistante maternelle aux horaires externes de la journée d'ouverture et une organisation traditionnelle sur le reste de la journée.

La CAF est notre partenaire financier et en contre partie nous demande de recruter ce qui est logique du personnel qualifié.

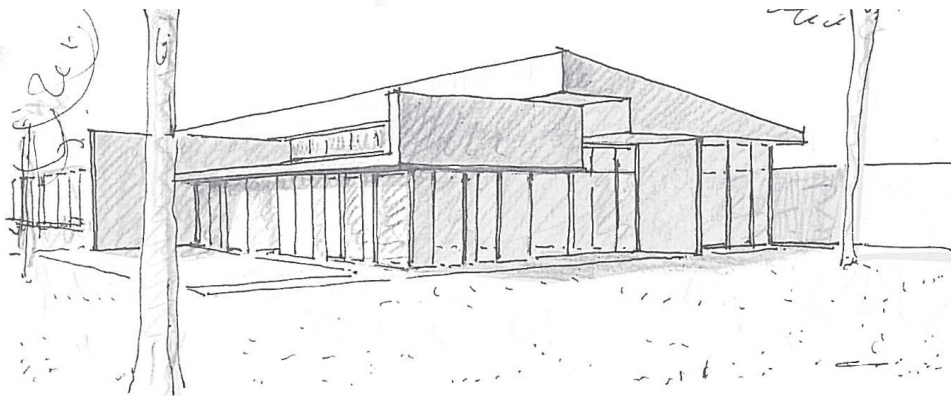
Cette structure sera ouverte 5 jours par semaine. Le projet sera opérationnel en janvier 2009. Vous pourrez contacter la CDC fin 2008 si vous êtes intéressé pour vos enfants.

Cette micro crèche trouvera sa pleine utilité sur les petites communes de nos territoires ruraux. Elle entre dans un cadre de qualité de vie que nous nous devons de proposer pour rendre attractifs nos villages. Ce sont aussi des créations d'emplois.

Jean-Michel LOUPIAS,
Vice-Président de la commission jeunesse,
sport et culture



Sur cour, un deuxième volume à l'échelle des enfants



Cœur de Brenne : A votre service !!!

Relais Services Publics

Pourquoi ? Les services publics désertent les territoires ruraux tels que celui de notre Communauté de Communes. Les trésoreries ont fermé, les demandeurs d'emploi doivent faire de 40 à 50 kms tous les mois pour leurs entretiens avec leur conseiller de l'ANPE, la CAF, la MSA. Ces institutions sont inaccessibles aux personnes qui ne sont pas mobiles. L'Etat met pourtant un point d'honneur à développer les e-services. Mais les personnes qui ne sont pas équipées, ou qui ne connaissent pas l'outil informatique restent exclues de ces services. C'est pourquoi les élus de Cœur de Brenne ont lancé un projet visant à favoriser l'appropriation des nouvelles technologies.

Où ? Pour permettre à chacun de bénéficier de ces nouveaux services et pour palier à la fracture du service public,

ils ont décidé de transformer l'Espace Public Numérique de Saint-Michel-en-Brenne en Relais de Services Publics. Ce lieu permettra à chacun d'être accompagné dans toutes les démarches de service public.

Quand ? Ce Relais de Services Publics devrait ouvrir ses portes à la fin de l'année 2008. Il bénéficiera d'une ligne téléphonique et sera ouvert 24 heures par semaine.

Comment ? Des animateurs formés favoriseront les échanges et répondront aux questions des utilisateurs. Les démarches administratives les plus courantes pourront être faites dans cet endroit. Une convention a été signée avec les principaux partenaires : la Préfecture, le Conseil Général, l'ANPE, les ASSEDICS, la CPAM, la CAF, la MSA, la Trésorerie et les Impôts.



Centre de Loisirs

Des loisirs bien encadrés pour le bonheur des enfants et la sérénité des parents ? C'est possible ! Les enfants, de 3 à 12 ans, sont accueillis tous les mercredis et durant les vacances scolaires. Demandez Anthony Blanchard.



Adolescents

Vous avez entre 13 et 25 ans ? Des projets plein la tête ? Et si vous en parliez à Pierre Trouvé ? Plusieurs activités ont déjà vu le jour sous sa houlette (danse africaine, gymnastique, théâtre, cinéma...) Rencontrez-le !

Formations informatiques

Envie de progresser dans le domaine informatique ? Il est toujours possible de participer aux formations dispensées par JB Constant (création de site, traitement de texte, photos numériques, etc...)

Portage de repas

Pour des repas livrés à domicile, tous les jours, sur simple inscription, quel que soit votre âge ! Renseignez-vous auprès de Catherine Boisbourdin ou Isabelle Aucuy.

☛ Côté Pratique :

Le secrétariat est ouvert au public :
Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Tél : 02.54.38.18.60
Fax : 02.54.38.13.95
Email : cdc@coeurdebrenne.fr

☛ Sièges Sociaux :

1 rue du Prieuré
36290 ST-MICHEL-EN-BRENNE
Adresse Postale : BP 9
36290 MEZIERES-EN-BRENNE

La Lettre du "Cœur de Brenne"

Photocomposition et Impression :
Color 36
36320 Villedieu/Indre

Diffusion : La Poste